Deloitte.

Un rapport de Deloitte Global Boardroom
publié en novembre 2021



Audit Committee Frontier - Intégrer le changement climatique

MAKING AN IMPACT THAT MATTERS since 1845

VISIT…

LANZAROTE
Caliente.com

Les comités d'audit ne sont pas préparés au changement climatique

Principaux éléments de l'enquête de Deloitte :

- Près de 60 % des administrateurs répondants déclarent ne pas discuter régulièrement des implications du changement climatique au sein du comité d'audit, avec un meilleur résultat pour la zone EMEA à 45 % ;
- **47 % ne considèrent pas leurs comités comme « compétents » en matière de climat ;**
- 42 % des répondants ont déclaré que la réponse climatique de leur organisation n'est pas aussi rapide et solide qu'ils le souhaiteraient.

L'étude menée par Deloitte Global auprès de membres de comités d'audit révèle que non seulement presque la moitié des administrateurs estiment que les réponses de leur organisation en matière de climat sont trop lentes et manquent de force, mais que **près de 50 % ont déclaré ne pas disposer des informations, des capacités et du mandat nécessaires pour assumer leurs responsabilités en matière de climat.**

40 % d'entre eux ont déclaré qu'ils devaient se fier à la direction de l'entreprise ou à des parties extérieures lorsqu'ils examinaient les impacts climatiques.

Bien que les dérèglements climatiques soient l'un des problèmes les plus urgents de notre époque, et malgré la pression croissante exercée par les investisseurs pour que les comités d'audit prennent plus explicitement en compte les impacts climatiques, **seuls 6 % des répondants ont déclaré aborder ce sujet à chaque réunion du comité d'audit.** La plupart des membres des comités d'audit, au niveau mondial, n'ont jamais ou rarement inscrit le changement climatique à leur ordre du jour (58 %).

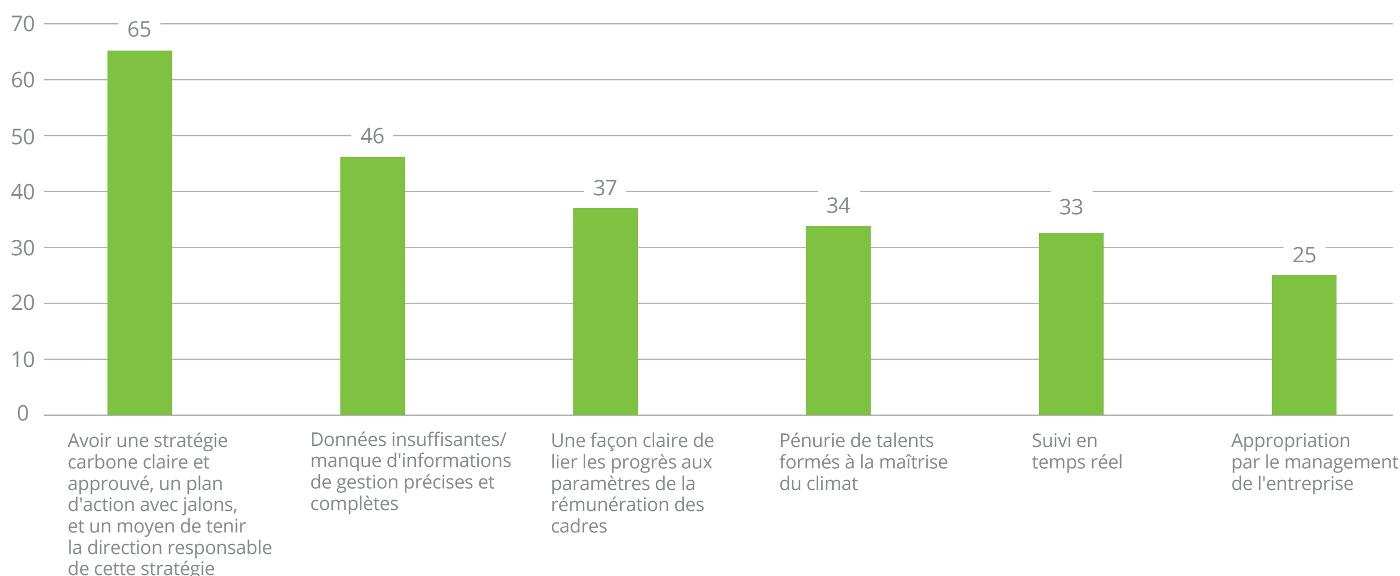
Une stratégie claire est nécessaire

Principaux éléments de l'enquête de Deloitte :

- 70 % des personnes interrogées ont déclaré que leurs comités n'avaient pas réalisé d'évaluation complète des implications du changement climatique sur les opérations et le modèle d'affaire de l'entreprise ;
- **Uniquement 18 % des administrateurs interrogées ont déclaré que l'évaluation de l'impact climatique était reflétée dans les états financiers de la société ;**
- 65 % de tous les membres de comités d'audit interrogés ont déclaré que le principal obstacle interne était l'absence de stratégie claire.

Pour la majorité des membres des comités d'audit participant à l'enquête, les principaux obstacles à la surveillance du climat dans les conseils sont l'absence d'une stratégie, plan d'action et responsabilisation sur la réduction des émissions de carbone (65 %), et la mauvaise qualité des données et des informations de gestion (46 %). [Graphique ci-dessous].

Quel est le plus grand défi dans la supervision du changement climatique par rapport à votre organisation ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.



© Deloitte Global

De plus, les défis externes ne manquent pas. **La principale préoccupation externe des administrateurs concerne l'absence de normes mondiales communes en matière de reporting (60 %).** Cependant, la situation évolue rapidement avec l'annonce lors de la COP26 à Glasgow de la création du nouveau conseil international des normes de durabilité (International Sustainability Standards Board –ISSB) sous l'égide de la Fondation IFRS.

Presque 50% des administrateurs expriment aussi des difficultés concernant : le rythme de l'évolution des réglementations et des pratiques en matière de reporting ; la difficulté à trouver de la clarté et du consensus dans un sujet où les acteurs naviguent l'incertitude et la complexité du changement climatique ; et le fait que les solutions nécessitent des coalitions et des alliances au-delà de leur propre organisation pour réaliser de réels progrès, et que celles-ci sont difficiles à obtenir.

Dans les organisations qui déclarent ou prévoient de déclarer les émissions du scope 3, dont l'organisation est indirectement responsable, les administrateurs ont indiqué qu'ils étaient confrontés à des défis importants, notamment presque la moitié (46 % en EMEA) admettent un manque de compréhension de la valeur perçue de ces informations, et deux tiers (67 % en EMEA) déclarent d'un manque d'information solides de la part de la chaine de valeur. Cela dans un contexte où les émissions du scope 3 sont susceptibles de représenter la partie la plus importante de l'empreinte carbone d'une entreprise.

Les conseils d'administration doivent en faire plus

Principaux éléments de l'enquête de Deloitte :

- **75 % (en EMEA) des administrateurs déclarent que leur comité d'audit à la responsabilité du reporting climatique de leur entreprise**, 63 % au global
- 46 % (en EMEA) pensent qu'il n'y aura pas d'impact significatif avec l'évaluation de l'impact climatique
- Uniquement 31 % (en EMEA) pensent publier les émissions de scope 3 dans leur rapport TCFD

En termes de responsabilités sur le sujet climatique, l'enquête mondiale de Deloitte indique que 70 % des entreprises considèrent déjà que le PDG assume la responsabilité globale de la stratégie climatique, tout comme le PDG est globalement responsable de la stratégie de l'entreprise. Concernant le conseil d'administration, les répondants considèrent à 61 % qu'il s'agit d'une responsabilité partagée. [Graphique ci-dessous]

Quel comité du conseil d'administration a la responsabilité globale de la durabilité et du climat ?

	Global	EMEA
Le conseil d'administration dans son ensemble est responsable	**61 %**	64 %
Risques	**12 %**	9 %
Audit	**8 %**	7 %
Nomination/ Gouvernance	**6 %**	5 %
Autre	**12 %**	16 %

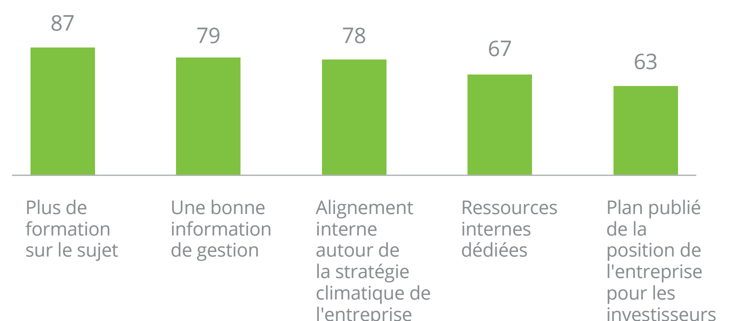
Les conseils d'administration pourraient faire bien davantage pour garantir la clarté de la manière dont les entreprises rendent compte de leurs engagements climatiques et mesurent les progrès. **Pour faire face au changement climatique, il faut procéder à une évaluation complète de l'impact climatique et en refléter les résultats dans les états financiers**. Cela implique que les organisations évaluent la manière dont le changement climatique affecte leurs opérations, leur chaîne d'approvisionnement, leurs clients et l'écosystème plus large dont elles dépendent pour créer de la valeur pour l'entreprise. Pourtant, **la grande majorité des répondants à l'enquête de Deloitte Global (70 %) ont déclaré ne pas avoir réalisé d'évaluation complète du changement climatique, 62 % en EMEA.**

Les émissions de scope 3 sont aussi un sujet sur lequel les conseils doivent en faire plus, avec à peine plus d'un tiers des entreprises au global qui pensent reporter les émissions de scope 3 dans leur publication TCFD.

Conseils pratiques

"Le point essentiel est que le climat doit être intégré à la stratégie de l'entreprise", note Marc Van Caeneghem, Managing Partner de Deloitte France et responsable mondial des équipes climat et développement durable de Deloitte. "À partir de cette intégration, des engagements peuvent être pris. Pour les entreprises qui ne sauraient pas par où commencer, les travaux réalisés par la TCFD peuvent constituer un très bon point d'appui".

Dans l'enquête de Deloitte, les administrateurs ont partagé des conseils avec les autres membres des comités d'audit, avec en tête l'amélioration de l'éducation climatique (87 % au global). [Graphique ci-dessous]



"Grâce à une éducation et un engagement accrus, les comités d'audit peuvent aider leurs organisations à prendre des mesures climatiques plus décisives", déclare Sharon Thorne, présidente du conseil d'administration de Deloitte monde. "Cela signifie qu'il faut s'assurer que leurs organisations évaluent leurs propres prowrmes ESG mondiales et rendent compte avec précision de leurs progrès."

Questions clés à poser par les administrateurs à leur conseil – Extrait

- Dispose-t-il d’informations suffisantes pour évaluer la prise en compte du risque climat dans les états financiers (principes comptables, sensibilité et évaluation des actifs, indicateurs financiers et climatiques) ?
- Prend il en compte le niveau d'assurance interne ou externe sur ces informations liées au climat publiées ?
- A-t-il évalué les prévisions de la direction et les tests de scénarii sur les risques liés au climat à la lumière des données des scénarii reconnus, des spécificités du secteur et du modèle d'entreprise ?
- A-t-il envisagé la divulgation de l'hypothèse du prix du carbone qui sous-tend les jugements financiers ?
- Le comité d'audit examine-t-il toutes les informations ne figurant pas dans les états financiers annuels, par exemple les informations TCFD, SBTi ou CDP pour s'assurer qu'elles sont à la fois fiables et cohérentes avec les informations utilisées pour préparer les états financiers ?

Lien vers le rapport complet - dont la méthodologie de l’enquête (en anglais) : **Audit Frontier**



Monica de Virgiliis

Membre du Comité d’Audit d’ASM International N.V. ; Membre du Comité d’Audit & Sustainability de Saras SpA ; Présidente de Chapter Zero France.

Mon constat est que nous tâtonnons tous, administrateurs de sociétés cotées et privées, grandes et petites, car le changement climatique est un sujet complexe dont les risques sont en expansion et restent imprévisibles localement. Une révision profonde de notre système économique est enclenchée et cela implique pour les conseils d’administration de trancher sur des dilemmes sur lesquels nous n’avons pas d’histoire et d’engager des plans d’investissements inédits pour remplacer ce qui pollue par des technologies propres. La transition vers une économie verte détruira des métiers mais les nouveaux besoins en créeront davantage : les sociétés françaises et européennes, soumises à des échéances règlementaires très contraignantes, ont l’opportunité de se positionner en pionnières sur les nouveaux créneaux.

Le comité d’Audit voit ses responsabilités étendues et, pour les plus avancés, ses pratiques renouvelées :

- des « Risk Dashboard » détaillés, holistiques, quantifiés ou scénarisés, cédés ou non, avec une attention particulière au hors bilan
- une attention accrue au dispositif d’assurance, très peu encadré au niveau de l’obligation d’information, le principe étant qu’il ne doit rester pour l’actionnaire que le risque d’entreprise ;
- Des obligations de reporting sur le non financier et en combinant financier et non financier, tout en garantissant la lisibilité des comptes en ne les faisant dépendre de trop nombreuses hypothèses encore peu maitrisées ;
- Une croissance attendue de transparence de la part des investisseurs sur les trajectoires climat et l’investissement pour leur mise en œuvre.

Les défis pour nous administrateurs indépendants sont multiples et la nécessité de s’engager est largement reconnu : c’est à ce besoin que la Climate Governance Initiative, lancée par le Forum Économique Mondial en 2019, répond. Chapter Zero France, représentant français de l’Initiative, fédère une communauté d’administrateurs souhaitant assumer ces nouvelles responsabilités en commençant par se former avec des experts sur des sujets techniques émergeants et à travers les discussions entre pairs.

La couverture internationale de l’Initiative permet également d’établir des échanges sur des thématiques sectorielles spécifiques à l’échelle globale.
Deloitte et l’Insead Corporate Governance Center sont nos partenaires fondateurs dans cette grande aventure.



Catherine Saire

Associée Developpement Durable, Deloitte ; Membre de la Task force for Climate related Financial Disclosures (TCFD).

Les grands engagements visant la neutralité carbone sont devenus incontournables pour les entreprises, mais la question de leur crédibilité est aujourd’hui posée. Se cache derrière le terme de neutralité carbone un flou sémantique et les actions proposées à court terme semblent bien insuffisantes face à l’urgence climatique.

Et face à la pression des investisseurs et des parties prenantes, il est urgent pour les comités d’audit de s’emparer du sujet, afin de veiller d’une part à la résilience des entreprises face aux risques physiques et de transitions climatiques, et d’autre part à la transparence et la robustesse des plans de transition communiqués au marché. Mais le climat ne doit pas être considéré comme un sujet en plus à l’agenda des comités d’audit ; il est intrinsèque à leur mission, qu’il s’agisse de revoir la pertinence de l’information financière, la fiabilité des processus de gestion des risques ou d’alerter sur les évolutions majeures constatées sur le marché.

Et aux membres des comités d’audit qui ne sauraient pas par où commencer face à la complexité croissante des questions climatiques, je ne peux que vous inviter à vous appuyer sur les travaux conduits par la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure), mis en place par le Conseil de stabilité financière (FSB) et dont les recommandations constituent une grille d’analyse universelle pour penser et anticiper les ruptures profondes à venir. En amont des enjeux de reporting, il questionne l’organisation même des entreprises en plaçant le climat au niveau stratégique ; il propose notamment de sortir du cadre du « business as usual » et de construire des scénarios climatiques prospectifs mêmes inconfortables sur un horizon qui dépasse les cycles économiques et les échéances politiques. Il accompagne également la traduction d’objectifs climatiques et de plans de transition en données financières tangibles, qu’il conviendra de soumettre à publication et vérification dès 2023 en Europe. Soyons prêts !



Viviane Neiter
Membre du Conseil d'Administration de Plant Advanced Technologies PAT, Prodware, et I_CERAM ; Présidente de Glanbia Performance Nutrition France.

La survenue de phénomènes météorologiques extrêmes (pics de chaleur alternant avec inondations dévastatrices, absence de typhons à Taïwan à l'été 2020, réchauffement sans précédent des océans) génère et va générer de « nouveaux » risques dont tous les acteurs reconnaissent une grande complexité.

Les comités d'audit, par un examen préalable du fonctionnement du système de contrôle interne et de prévention des risques font face à des défis à relever d'une ampleur sans précédent. Si les risques liés à la transition ont toujours fait l'objet de considération dans l'examen des répercussions des changements climatiques, il n'en est pas le cas pour les risques physiques et la présentation de l'information connexe.

Les réponses des dirigeants à leurs questions sur l'identification et la quantification des multiples risques ne leur permettent pas d'évaluer les actions menées pour les réduire et la structure des dépenses en immobilisations et en exploitation. Comment qualifier les facteurs de vulnérabilité idiosyncratiques, chaque typologie d'événement donnant lieu à un scénario spécifique ? De fait, comment s'assurer de la résilience des business models ? Cet état des lieux mérite donc un travail collaboratif, face à la pression des investisseurs, des autorités de régulation particulièrement attentives et des différentes parties prenantes.

L'indispensable présentation des informations relative aux risques liés aux changements climatiques, -qualitatives & quantitatives – reste trop basée sur le volontariat et souffre d'un manque de convergence entre les états, en dépit des recommandations appréciées du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »).

Ainsi en octobre 2021, les Autorités en valeurs mobilières du Canada ont lancé une consultation sur les exigences aux fins de la communication de l'information relative aux changements climatiques, lesquelles devraient entrer en vigueur en 2023. Quelques grands fonds de pension canadiens ont répondu favorablement à la présentation de rapports alignés sur les recommandations du GIFCC. On attend à présent beaucoup de l'ISSB (International Sustainability Standards Board) présidé par Emmanuel Faber sur l'élaboration de normes internationales de divulgation de la durabilité à l'échelle mondiale.



Carol Lambert
Associée & Leader Gouvernance, Deloitte France ; Membre du Conseil d'Administration de Deloitte France.

Le changement climatique est sans conteste le défi du siècle. Il s'accompagne d'un questionnement sur les fondamentaux d'un modèle économique, social et planétaire que l'on découvre fragile, confronté à un besoin de réelles évolutions de fond, rapides et structurantes.

Au cœur de cette transition, l'étude Deloitte montre que pour les entreprises, la mise en mouvement est difficile. D'après les 353 administrateurs interrogés dont 152 en EMEA, 40 % d'entre eux (39 % en EMEA) estiment qu'une évaluation complète des impacts du changement climatique a été réalisée, et pour 18% d'entre eux (21% au niveau EMEA) cette évaluation est complètement reflétée dans les états financiers de l'entreprise. Plus de la moitié d'entre eux (46 % en EMEA), sans toutefois avoir terminé cet exercice, considèrent que le changement climatique sera sans impact.

La responsabilité de la stratégie climatique relevant clairement du CEO et du Conseil d'Administration dans son ensemble, les challenges les plus importants pour avancer sont une feuille de route claire et partagé pour la réduction des gaz à effet de serre, des indicateurs en permettant le suivi, des données fiables et des moyens de faire le lien avec la rémunération du management, le manque de littérature disponible pour la formation étant également cité comme un frein, donnant toute son intérêt à une initiative comme celle de Chapter Zero France.

Les comités d'audit sont très majoritairement reconnus au plan international et encore plus au niveau EMEA comme ayant le leadership dans l'instruction des différents sujets qu'entrainent la traduction dans les états financiers de la problématique climat : l'efficacité du processus pour identifier et évaluer les risques climat et la qualité des disclosures, leur impact dans les états financiers y compris en relation avec les estimations dans les évaluations d'actifs et les impairments, la supervision de l'approche des auditeurs/ commissaires aux comptes pour répondre au risque climat, et la qualité de l'assurance externe obtenue à ce sujet.

Ces résultats expriment la pression importante qui pèse sur cet organe, puisque 60 % des administrateurs interrogés au plan international (45 % en EMEA) déclarent ne pas discuter régulièrement des implications du changement climatiques au sein du comité. 42 % au plan international (36 % en EMEA) considèrent que l'organisation mise en place au sein de leur entreprise n'est pas aussi fluide et robuste qu'ils le souhaiteraient.

Contacts

Marc Van Caeneghem
Associé,
Risk Advisory
mvancaeneghem@deloitte.fr
+33 1 55 61 65 88

Carol Lambert
Associée,
Gouvernance
clambert@deloitte.fr
+33 1 40 88 22 15

Catherine Saire
Associée,
Sustainability
CSaire@deloitte.fr
+33 1 55 61 54 40

Laurence Rivat
Associée,
Audit & Assurance
lrivat@deloitte.fr
+33 1 55 61 67 60

Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

© 2022 Deloitte SAS. Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited